

## CONTEXTE



Pour une entreprise, les visiteurs peuvent être **divers**. Il y a tout d'abord **les clients et les fournisseurs** qui se rendent sur site pour les affaires. Mais certaines structures ont également décidé d'ouvrir leurs portes aux **touristes et aux étudiants**. Pour celles-ci, l'impact en CO<sub>2</sub>e de ce poste d'émission sera **plus important** et le réduire nécessitera des **efforts conséquents**.

Les émissions liées aux déplacements des visiteurs dépendent de **plusieurs facteurs** et deux entreprises avec un nombre similaire de visiteurs ne **vont pas forcément émettre autant**. En effet, il est important de prendre en compte **la distance parcourue** et **les moyens de transport** utilisés par les visiteurs pour se rendre sur le site.



Pour réduire ses émissions de CO<sub>2</sub>e dans ce poste d'émission, il sera essentiel de **posséder une bonne organisation des visites** et de réussir à **qualifier le type de visiteurs** pour trouver les bons leviers.

L'éco-attitude du covoiturage :  
1 covoitureur = CO<sub>2</sub>e/2  
2 covoitureurs = CO<sub>2</sub>e/3  
...



### Suivre les visites :

- Créer un système pour reporter le nombre de visiteurs, leur provenance et les moyens de transport qu'ils ont utilisés.
- 🎯 Avoir un suivi précis des visites vous permettra de **mesurer plus précisément** l'impact de ce poste d'émission pour savoir quels efforts sont nécessaires et de **suivre au plus près vos améliorations en CO<sub>2</sub>e**.



### Informers les visiteurs :

- Communiquer sur les moyens de se rendre sur le site : en train, en voiture, en transport en commun... Informer quant aux stations de recharge pour véhicule électrique présentes sur le trajet.
- Envoyer au préalable une comparaison d'émission de CO<sub>2</sub>e en fonction du moyen de transport choisi, en incitant par exemple à prendre le train plutôt que la voiture. (Voir comparateur en « Ressources »)
- 🎯 Pour un trajet de 100 km, le train émet **36 fois moins de CO<sub>2</sub>e** que la voiture.



### Gérer les déplacements une fois sur place :

- Si il y a plusieurs sites, organiser le transport jusqu'aux autres sites grâce à du covoiturage ou à des navettes.
- Prévoir une offre de restauration sur place pour les visiteurs ou indiquer les restaurants les plus proches et la manière de s'y rendre en transport en commun si ils sont éloignés.
- 🎯 Pour un scénario où **5 personnes** doivent se rendre sur un autre site, remplir **1 voiture** plutôt que 2 permet une **réduction de 50 % des émissions de CO<sub>2</sub>e** sur le trajet.



### Encourager les visiteurs :

- Pour les structures proposant une visite de leur site, offrir une réduction sur le prix de la visite si le visiteur a choisi un moyen de transport autre que la voiture.



### Réorganiser les visites :

- Mettre en œuvre des visites virtuelles en libre accès sur le site internet ou en organisant des *lives* retranscrits aux participants.
- Grouper et organiser les visites plus à l'avance afin d'organiser les déplacements des visiteurs.  
*Exemple : Pour les entreprises qui organisent des visites, ouvrir et fermer les inscriptions quelques mois à l'avance et organiser des visites par région. Ainsi vous pouvez organiser un ramassage par bus des visiteurs. OU créer un document/une plateforme sur laquelle tous les participants d'une visite peuvent s'organiser pour covoiturer.*
- 🎯 Prenons l'exemple de **3 visiteurs** qui prennent leur voiture pour se rendre à une visite d'entreprise à **Paris en partant de Lille**. Séparés, ils consommeront au total **150 kg de CO<sub>2</sub>e**. Alors que si ils décident de covoiturer, ils consommeront au total **48 kg de CO<sub>2</sub>e**.



### Développer les services sur site :

- Acheter quelques vélos et les mettre à disposition des visiteurs lorsqu'ils doivent se déplacer sur place.
- Installer des bornes de recharge sur le site pour favoriser le déplacement en voiture électrique.
- 🎯 Ces vélos pourront également être utilisés par les salariés de la structure, ce qui réduira aussi les émissions de CO<sub>2</sub>e du poste des déplacements professionnels.
- 🎯 Imaginons qu'un visiteur utilise un **vélo électrique** à la place d'une voiture pour se rendre dans un restaurant à **2 km de l'entreprise**. Ce visiteur **réduit ses émissions de CO<sub>2</sub>e par 20**. Désormais, un salarié décide de faire la même chose, il divise donc également ses émissions **par 20**. Pour **économiser 1 tonne de CO<sub>2</sub>e par an**, il faut que **12 personnes** (visiteurs ou salariés) **par jour** prennent le vélo à la place de la voiture sur ce trajet de 2km.\*

## POUR ALLER PLUS LOIN

🔗 Ressources :

[Site de l'ADEME - Comparer l'impact de son déplacement](#)  
[Web Runner - Exemple de visite virtuelle](#)

🔗 Aides :

[Site du gouvernement - Aide à l'achat de vélo](#)  
[Site de Selectra - Prime ADVENIR pour installation de borne de recharge électrique](#)